



Bureau municipal De Boulouris
Boulevard des mimosas
83700 Saint-Raphaël
Bm.boulouris@ville-saintraphael.fr



Boulouris

Compte rendu de la réunion publique du 22 mai 2019

Personnes présentes :

Personnes élues :

Mr F. MASQUELIER ; Maire de Saint-Raphaël, Mme F. DUMONT ; Adjointe à la sécurité, Mme J. CHIODI ; 1^{ère} Adjointe, M. JF DEBAISIEUX ; Adjoint au quartier, Mr M. CHABERT ; Adjoint à l'urbanisme, Mme F. BADJI ; Chef de Cabinet, Mr T. TAPIERO ; Chargé de mission.

Administration :

Mr L. RÉGNÉ ; DGS, Mr D. BOYÉ ; DGA Pôle ressources-Qualité-Services à la Population-Culture, Mr JJ. PRETTE ; DGA Sécurité publique et qualité de vie. Mme AM. TRUJILLO ; DGA, Mme C. BUTARD ; Directrice du bureau d'Etudes, Mr X. GUYARD ; Directeur du service urbanisme, Mr P. BRIDOUX-MARTINET ; Directeur du service Communication.

Conseillers de quartier :

Mme D. MINDREN, Mme M. TATTI, M. M BLETTY, M. G BONNAL, M. S BURNEL, M. D CAMPOS, M. E HAUTECOEUR, M. J LEFEUVRE, M. J RIVET.

Excusé. e.s : Mme FONTAINE ; Commissaire divisionnaire, Mme C GENTY, Mme F TETAZ, M. JN DUSSOUCHET, M. JC FRANCOIS, M. JB MIQUEL, M. F SIMONETTA.

Ordre du jour :

- I. Présentation des rapports d'activités **2018** par les conseillers de quartier
- II. Réflexions pour 2019
 - a. Urbanisme-aménagement et environnement cadre de vie -M. Max BLETTY-
 - b. Environnement cadre de vie - M. Max BLETTY-
 - c. Sécurité routière-voirie-travaux routiers -M. Joël LEFEUVRE-
 - d. Commission culture-animation-sports : M. Max BLETTY
 - i. Information aux habitants : création de la commission visée ci-dessus
- III. Questions du public

RAPPORTS D'ACTIVITÉS DES CONSEILLERS DE QUARTIER. 2018

COMMISSION URBANISME, AMÉNAGEMENTS ET CADRE DE VIE - M LEFEUVRE- :

Mr LEFEUVRE soulève les difficultés d'accès aux commerces situés avenue de la gare. L'exiguïté des trottoirs rend la mobilité des piétons risquée puisque ces derniers sont obligés de marcher sur la voie de circulation.

M. le Maire évoque la requalification du centre-ville dans un projet global. Il souligne la nécessité de réfléchir à un projet d'aménagement plus important prenant en compte la concentration de la population afin d'obtenir une augmentation qualitative et une réponse à l'ensemble des problèmes. Cette mesure vaut, pour chacun des quartiers.

Mr BRUNEL fait état de l'inquiétude des riverains sur les nuisances qu'occasionne la construction de logements collectifs.

M. le Maire les rassure en expliquant le cadre du PLU. Dans le cadre de la révision du nouveau PLU incluant un certain nombre de contraintes, le promoteur a abandonné le projet. Un autre promoteur s'est proposé de construire deux villas à la place.

COMMISSION SÉCURITÉ ROUTIÈRE-VOIRIE-TRAVAUX ROUTIERS-M. LEFEUVRE- :

M. LEFEUVRE fait état de la vitesse excessive avenue de Magnolias, avenue de la Mer, Boulevard de la Paix, avenue du Grand Défend et la Route de la Corniche. La Police Municipale a renforcé les contrôles et la mise en place de radars pédagogiques devrait permettre de réduire efficacement la vitesse sur les grands axes.

Le stationnement gênant des véhicules sur le secteur des Myrtes, fait débat. Les propriétaires des villas se plaignent du stationnement anarchique et ces derniers l'ont signalé auprès de la Police Municipale. Le Conseil de quartier propose de matérialiser une interdiction de stationner par un traçage au sol.

Une demande de création de parc de stationnement route de la Corniche est souhaitée. Le problème se pose également pour l'accès à la plage de la tortue.

M. le Maire relève le problème récurrent des excès de vitesse. Les contrôles sont renforcés sur tout le territoire de la commune.

En ce qui concerne le stationnement des véhicules, c'est un problème récurrent voire insoluble dans certains endroits. Il est évident que le stationnement dangereux et gênant n'a pas lieu d'être et parfois une tolérance en période estivale doit exister, je crois qu'elle est comprise en bonne intelligence par les uns et les autres.

La création de places en zone bleue favorise la rotation des stationnements qui est nécessaire à l'accès aux commerces. Cela permet de trouver un avantage et concilier des intérêts entre les usagers des commerces et les riverains.

M. RIVET expose le réel danger Route de la Corniche à hauteur de la plage de la Péguière aux sorties des copropriétés où ont eu lieu deux accidents graves, ne pourrait-on pas mettre des ralentisseurs ?

M. le Maire rappelle que ce n'est pas la municipalité qui incite à rouler vite ou à commettre des infractions. Nous avons un délégué à la sécurité routière ayant pour mission la mise en place d'actions de sensibilisation aux conséquences liées à ce type d'infractions.

Intervention de Mme HACQUARD portant sur le non-respect de la vitesse recommandée à la sortie du CERS, le transport de malades s'en trouve affecté. Une étude est-elle en cours ?

M. PRETTE déclare être conscient de la dangerosité du site, il explique que mettre un radar pose le problème d'insécurité sur les interpellations. Un véhicule de police avec un radar embarqué y circule fréquemment.

Propositions 2019/2020

Dynamiser le centre-ville de Boulouris -M BLETTERY- :

M. BLETTERY pose la question : comment dynamiser le cœur de Boulouris ?

Les conseillers de quartier y travaillent depuis l'été 2018, sous la forme d'une enquête en direction des habitants, des commerçants, des agences immobilières, restaurateurs... du quartier. Après synthèse, il apparaît que bon nombre de personnes émettent le sentiment que le quartier de Boulouris est coupé en deux par la ligne SNCF.

De cette enquête il en résulte plusieurs points : - la difficulté de se rendre d'un côté à l'autre y compris pour les PMR, - la sécurisation des piétons à proximité de l'école, - l'attractivité de l'Esplanade, l'accès au souterrain SNCF et une signalétique indiquant comment se rendre chez les commerçants situés de l'autre côté, boulevard de la mer.

M. le Maire déclare la méthode intéressante, c'est-à-dire que vous avez fait une étude, vous avez recueilli l'avis des commerçants et des habitants, avec des résultats assez importants, vous avez chaque fois plus de 75 % des gens qui adhèrent. Toutefois c'est globalement qu'il faudrait l'envisager.

Je souhaiterais que l'on ait la même méthode que celle utilisée pour les travaux en bord de mer, c'est-à-dire par tranche. Chaque année on privilégie un quartier, on y fait un beau projet d'aménagement. Cela permet d'avoir des résultats immédiats. On mutualise les coûts sans installer des chantiers 4 années de suite.

L'avenue Sélosse Goujon doit être envisagée avec un même circuit piéton, la personne qui va faire ses courses à Boulouris, va aller, de la boulangerie à la pharmacie sur la Place Saint-Jean, en s'arrêtant au Spar qui sera au milieu du chemin.

Dans la méthode, un bureau d'étude sera nommé afin d'apporter une assistance. Cela permettra qu'un projet soit présenté et qu'il en soit dégagé le volume financier.

Réaménager le centre-ville de Boulouris de cette manière permettra d'être plus attractif. Sans oublier les commerces du bord de mer, dont la signalétique doit être améliorée avec une communication adaptée. Il ne faut pas dire aux gens, que l'on ne peut pas faire. On aura une approche globale de ce cœur de Boulouris. Je pense que c'est avec cette méthode que l'on pourra y arriver.

Projet de Base Nature –M. François SIMONETTA- :

Mr SIMONETTA expose la création d'une base nature à Saint-Raphaël sur l'Est de l'agglomération. Les usagers auraient à leur disposition, des chemins de randonnées, un accès aux équipements sportifs avec des animations ponctuelles...

M. le Maire déclare le projet intéressant puisque en relation avec la construction du stade de football à Fréjus. La ville de Fréjus ayant, de tout temps soutenu le football, investit pour l'avenir dans de nouvelles infrastructures. La construction d'un stade près de la sortie de l'autoroute contiendra 4500 places comme une centaine de villes en France. Rien d'exceptionnel sur ce sujet-là, 8, 9 millions d'euros, le Palais des sports a coûté 15 millions. Cela vous donne un ordre de grandeur, avec un ou deux terrains d'entraînement autour d'un équipement raisonnable.

Le club de football de Fréjus est le principal club de formation entre Nice et Marseille. Le club nourrit des ambitions qui pourraient être, d'aller jusqu'en ligue 2. Pourquoi la ligue 2 ? Car à ce niveau, vous percevez de l'argent. Vous avez une partie des droits télé, vous êtes plus riche en ligue 2 qu'en Nationale. C'est le projet qui est porté. C'est pourquoi la ville de Fréjus souhaite avoir un investissement prioritaire au niveau de la CAVEM.

C'est également pour ces raisons que cela nous permet de libérer le terrain de rugby (au vu de sa vétusté) il sera transféré au stade Louis Hon afin de disposer de nouvelles installations. Nous retrouvons ainsi la disponibilité de ce foncier important, qui nous permet de faire un, Eco quartier.

Il ne s'agit pas de bétonner sur des équipements sportifs. Il s'agit de réinvestir l'argent que nous retirons de cette opération sur un site qui accueille différents équipements sportifs.

Sur le site de l'Aspé, les tennis de Baudino vont y être transférés. Nous aurons des moyens importants en autofinancement. Sur ce grand espace vous aurez le stade nautique, un terrain de football, un terrain de rugby, une salle de judo, une salle omnisports mise à disposition des associations. Sur le CRAPA, vous avez cet espace de promenade, un merveilleux espace dédié aux familles, on fera un espace ouvert avec des aires de pique-nique, vous aurez des équipements sportifs modernes ouverts à tout le monde, avec sans doute des systèmes d'abonnements qui vous permettent de faire plusieurs sports.

Ce projet rappelons le, sera autofinancé. Je pense que ce sera un très beau projet pour Saint-Raphaël et Boulouris en particulier puisque sur le périmètre du quartier.

Un maître d'œuvre sera désigné, un projet architectural, tout le monde aura largement le temps d'être consulté, on peut avoir beaucoup d'ambitions tout en maîtrisant les finances.

COMMISSION CULTURE-ANIMATIONS-SPORTS :

M. Debaisieux demande aux conseillers de quartier de porter une réflexion sur la création de la commission « Culture-Animations-Sports ». Il s'agit au travers de cette commission d'envisager de relayer les informations concernant le quartier avec les différentes associations.

M. le Maire convient de l'importance d'avoir des associations comme relais. Nous l'avons avec, le cercle de Boulouris, Boulouris Animation, il faut une association de commerçants, qui, en se développant permet de porter les projets en impliquant les habitants. La ville ne peut pas tout faire, elle peut aider et accompagner. La ville peut également décentraliser un certain nombre de manifestations culturelles pour la vie du quartier tout au long de l'année.

Fin de la séance